

Contrôle technique : des millions d'automobilistes hors-la-loi fin juin?

mardi, 19 mai 2020

Plus corrélé à la levée de l'état d'urgence sanitaire, le report des délais de contrôle technique et de contre-visites des VL, porté à trois mois le 12 mars dernier, va s'achever le 23 juin prochain. Un sursis bien trop proche pour les principales enseignes de contrôle technique, dont celles du groupe SGS (Auto Sécurité et Sécuritest). Elle estime que jusqu'à 3 millions d'automobilistes pourraient se retrouver hors-la-loi dans le cas où cette échéance serait maintenue...

En annonçant mi-mars, au début de la période de confinement, la [prorogation pour trois mois](#) des délais de contrôle technique et de contre-visites des véhicules légers (VL), le gouvernement avait retiré une belle épine du pied de millions d'automobilistes français, comme de celui des enseignes de contrôle technique se disputant le marché hexagonal. Aussi, tous les VL dont les délais d'examen arrivaient à échéance durant le confinement ont pu obtenir un sursis.

Les réseaux du groupe SGS inquiets

Mais alors que l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020, qui actait cette prorogation, évoquait *«l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020»* en guise de fin de récréation pour les véhicules concernés, une nouvelle ordonnance (n°2020-560), datée du 13 mai et issue du Ministère de

l'action et des comptes publics, est venue remplacer ladite phrase et acter, à la place, une date butoir fixée «au 23 juin 2020 inclus».

De quoi générer une forte inquiétude de la part des réseaux de contrôle technique qui, aussi nombreux soient-ils, craignent de ne pouvoir absorber le flux conséquent d'automobilistes amenés à se rendre dans leurs établissements d'ici au 23 juin... Ainsi [les réseaux du groupe SGS](#) que sont Auto Sécurité et Sécuritest relèvent-ils qu'un «*simple calcul mathématique permet d'estimer à au moins 1 million le nombre de contrôles techniques qui ne pourront matériellement pas être réalisés d'ici le 23 juin dans les centres du Groupe SGS et dans les conditions sanitaires souhaitées*».

Trois freins à la réalisation de tous les contrôles prévus

Les deux enseignes, qui affirment représenter «*environ 30% du marché (2 000 centres & 8 millions de contrôles par an)*» estiment par conséquent que le nombre de contrôles qui ne pourraient être effectués «*serait donc porté à 3 millions pour l'ensemble du secteur*». Selon Auto Sécurité et Sécuritest, trois éléments entrent en ligne de compte pour confirmer leur analyse. Et donc leurs craintes. Tout d'abord le nombre de contrôles décalés, dû au sursis accordé : 55% des véhicules qui devaient se présenter en mars dans les centres du groupe SGS France ne l'ont pas fait. Un chiffre qui grimpe à 83% en avril !

Ensuite, l'allongement du temps passé pour effectuer un contrôle : la perte de temps liée à l'application des précautions sanitaires est estimée à 20% (désinfection des équipements, pose de housses de protection, etc.). Enfin, l'effet de la réforme de mai 2018 : de nombreux automobilistes avaient anticipé leur contrôle entre mars et mai 2018 et se sont donc retrouvés à devoir le renouveler 2 ans après à cette même période, soit en plein confinement (+20% de contrôles par rapport à une année dite normale).

Les centres ont pourtant adapté leur activité

C'est donc à un problème difficilement soluble que vont se retrouver les professionnels du contrôle technique dans les prochaines semaines. Et ce, même si de très nombreux établissements ont adapté leur activité pour faire face à l'afflux consécutif au déconfinement. «*Face à cette perspective, les centres des réseaux du groupe ont massivement rouvert (97% le 14 mai) et ont déjà élargi l'amplitude de leurs jours et horaires d'ouverture*», précise SGS dans un communiqué.

Ainsi, les centres des deux enseignes «*incitent à la prise de rendez-vous par internet et au paiement en ligne à l'avance pour gagner du temps et éviter les contacts. Mais l'engorgement est déjà palpable (15 jours d'attente en moyenne, contre 2 habituellement) et les risques de ne pas pouvoir assurer correctement le respect des gestes barrières, en plus de mettre en infraction les automobilistes, effraient les dirigeants du Groupe*».

Vers un nouveau report ?

Raison pour laquelle ceux-ci plaident auprès des pouvoirs publics pour un nouveau report à fin juillet. «*Rien qu'au niveau des centres Auto Sécurité et Sécuritest, nous aurons 2,9 millions de véhicules à contrôler entre ce jour et le 23 juin*, expliquent Laurent Palmier et Sébastien Danvel, les dirigeants des deux enseignes. *Au plus fort de l'histoire du contrôle technique, en mai 2018 lors de la réforme majeure, nous avons réalisé 2 millions de contrôles sur une période comparable. Et c'était déjà un exploit !*»

Les patrons d'enseigne sont donc vaccinés et particulièrement lucides quant aux risques de dépassement des échéances qu'encourent les véhicules soumis à contrôle ou contre-visite d'ici un mois. *«Nous ne voyons pas comment il est raisonnable de penser que nous serons en mesure d'accueillir tous les automobilistes qui doivent l'être d'ici au 23 juin, avec les précautions sanitaires actuelles»*, appuient-ils.

D'où l'idée de privilégier la fin du mois de juillet, soit un mois supplémentaire de délai qui permettra aux files d'attente de se désengorger... et à moins d'automobilistes de courir le risque de se faire verbaliser.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite